

MONTREAL
INTERNATIONAL



Projet de loi n° 85

Loi visant l'implantation de deux pôles logistiques et d'un corridor de développement économique aux abords de l'autoroute 30 ainsi que le développement des zones industrialo-portuaires de la région métropolitaine de Montréal

**Mémoire de
Montréal International**

16 août 2017

Montréal International et son positionnement



MONTRÉAL INTERNATIONAL AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DU GRAND MONTRÉAL

- Organisme à but non lucratif issu d'un partenariat public-privé né en 1996 sous l'impulsion des milieux d'affaires et institutionnels. L'année 2016 marquait le 20^e anniversaire de l'organisme.
- Couvre le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) qui compte une population de 3,9 millions de personnes et regroupe 82 municipalités, dont Contrecoeur, Les Cèdres et Vaudreuil-Dorion.
- Financé par quelque 125 organisations des secteurs privé et institutionnel, les gouvernements du Canada et du Québec, la CMM ainsi que la Ville de Montréal pour le volet des organisations internationales.

Canada 

Québec 

PLUS DE 125
ENTREPRISES PRIVÉES
MEMBRES


Communauté métropolitaine
de Montréal

Montréal 

MONTRÉAL INTERNATIONAL EN BREF

Une mission

Agir comme moteur économique du Grand Montréal pour attirer de la richesse en provenance de l'étranger, tout en accélérant la réussite de ses partenaires et de ses clients

Trois leviers de création de richesse

Investissements directs étrangers
(Attraction, rétention et expansion)

Organisations internationales
(Attraction, rétention et expansion)

Talents internationaux
(Attraction, accueil et rétention)

Trois conditions clés pour assurer leur succès

- Promotion des facteurs d'attractivité et de compétitivité
- Représentation des enjeux d'attractivité auprès des décideurs politiques et économiques
- Collaboration avec les partenaires du développement économique métropolitain

Une vision

Montréal International agit et est reconnu localement et internationalement comme un modèle de création de richesse dans une métropole de calibre mondial

DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES CONCRETS D'INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS (IDE)

TROIS LEVIERS DE CRÉATION DE RICHESSE



INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS (IDE)

Attraction, rétention et expansion



- Accompagnement stratégique de projets d'IDE de **12,2 G\$**, lesquels ont entraîné la création ou le maintien de plus de **58 000 emplois**



ORGANISATIONS INTERNATIONALES (OI)

Attraction, rétention et expansion



- Contribution à l'établissement de près de la moitié des quelque **60 OI** présentes dans la métropole



TALENTS INTERNATIONAUX (TI)

Attraction, accueil et rétention



- **10 000 travailleurs stratégiques internationaux** soutenus dans leurs démarches d'immigration

MI, UN MODÈLE MÉTROPOLITAIN QUI FAIT L'ENVIE DES AUTRES JURIDICTIONS

- 3^e meilleure stratégie d'attraction des IDE au sein des Amériques (*Financial Times*, 2017).
- Reconnu par ses pairs du réseau « Consider Canada City Alliance » en tant que référence dans le milieu des API (agence de promotion des investissements).
- Fédère les forces locales et présente la région métropolitaine et ses composantes d'une seule et même voix à l'international.
- Rassemble tous les paliers de gouvernement et le secteur privé.

RANK	CITY	STATE
1	Chicago	Illinois
2	New York	New York
3	Montreal	Quebec
4	Los Angeles	California
5	Miami	Florida
6	Bogotá	Cundinamarca
7	Cali	Valle del Cauca
8	São Paulo	São Paulo
9	Medellín	Antioquia
10	San Antonio	Texas

Répartition des 6,4 G\$ d'investissements étrangers accompagnés par MI, 2010 à 2016

- 70 % Montréal
- 14 % Couronne Sud
- 7 % Longueuil
- 6 % Couronne Nord
- 3 % Laval

LA MONTÉE DE LA CONCURRENCE POUR L'ATTRACTION D'ENTREPRISES ÉTRANGÈRES

DEPUIS 30 ANS

800 agences de promotion
de l'investissement

4 000

API dans le monde

DEPUIS LA DERNIÈRE ANNÉE

CANADA

CRÉERA

Invest in Canada

ONTARIO

CRÉERA

Invest in Ontario

TORONTO

A CRÉÉ

Global Toronto

De plus en plus, la concurrence s'organise et se professionnalise. En réponse, le Québec doit agir de façon concertée dans l'attractivité de la métropole, de façon à ce que le Grand Montréal puisse maintenir son avantage concurrentiel.

UNE APPROCHE DE PROSPECTION D'INVESTISSEMENT CIBLÉE, COLLABORATIVE ET AXÉE SUR LES RÉSULTATS

- Une trentaine de professionnels
- Démarchage sur une base géographique et sectorielle
 - ✓ Ciblage proactif des secteurs et de territoires les plus porteurs
- Étroite collaboration avec les partenaires aux niveaux régional, municipal, provincial et fédéral
- Mise en valeur de l'offre territoriale de ses partenaires locaux et leurs priorités dans le cadre de ses activités de démarchage international
- Une gestion de la performance axée sur des résultats mesurables
 - ✓ Méthode rigoureuse et pondérée de mesure des résultats
 - ✓ Résultats audités par une firme externe depuis 2012
 - ✓ Étude annuelle rétrospective des résultats des années précédentes
 - ✓ Étude de satisfaction des entreprises clientes

LE COMITÉ DES PARTENAIRES MÉTROPOLITAINS EN INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS (CPMIE) SE RENCONTRENT PLUSIEURS FOIS PAR ANNÉE SOUS LE LEADERSHIP DE MI

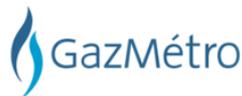


Affaires mondiales
Canada

Global Affairs
Canada



Secrétariat
à la région
métropolitaine
Québec



Communauté métropolitaine
de Montréal



UN DÉMARCHAGE QUI MISE SUR DES SECTEURS, DES TERRITOIRES ET DES MODES PRIORITAIRES

DÉMARCHAGE PROACTIF

SECTEURS PRIORITAIRES



Aérospatiale



Agroalimentaire



SVTS



Technologies propres



Transport électrique



Transport et logistique



TIC (jeux vidéo, effets visuels, etc.)

**AXE
TRANSVERSAL**

**Automatisation industrielle /
virage numérique**

TERRITOIRES PRIORITAIRES

Europe

Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse

États-Unis

Arizona, Californie, Colorado, Connecticut, Floride, Illinois, Maryland, Massachusetts, Minnesota, Missouri, New Jersey, New York, Ohio, Pennsylvanie, Texas, Virginie, Washington, Wisconsin

Canada hors Québec

Asie

Chine, Corée du Sud, Japon

TYPES PRIORITAIRES

Nouvelle implantation

Expansion de filiales

UN FOCUS SUR DES CIBLES STRATÉGIQUES

- Un nombre restreint de **cibles stratégiques** sont identifiées au sein des secteurs et territoires prioritaires de prospection.
- Par leur implantation au sein de la région, ces grands joueurs ont le potentiel de **changer de façon structurante** le paysage économique métropolitain.
- Ces cibles stratégiques sont démarchées en partenariat avec d'autres acteurs impliqués dans la prospection d'entreprises étrangères, notamment **Investissement Québec et Québec International**.
- Des **projets pilotes** sont déployés, notamment en aérospatiale et en sciences de la vie par le truchement de la mise en œuvre des stratégies québécoises respectives de l'aérospatiale et des sciences de la vie.

Projet de loi n° 85 et points de vue de Montréal International



CADRE DE L'INTERVENTION DE MONTRÉAL INTERNATIONAL

- MI est l'agence d'attraction des investissements étrangers du Montréal métropolitain. Lors de la création de la CMM en 2001, le législateur lui a attribué la compétence de faire la promotion de son territoire sur le plan international pour y favoriser l'essor et la diversification de son économie. MI exerce cette compétence et agit conformément au mandat qui lui est confié par la CMM.
- Son action est guidée notamment par les orientations définies par la CMM et les parties constitutives du territoire.
- MI salue la démarche de consultation menée par le gouvernement du Québec.
- Cette démarche devrait avoir, entre autres, pour résultat de favoriser l'attraction d'investisseurs étrangers dans le Grand Montréal.

CE QUE DIT LE PROJET DE LOI N° 85

- *Ce projet de loi prévoit la création d'un guichet gouvernemental unique dont la mission est, d'une part, de **faciliter l'implantation d'entreprises du secteur de la logistique** aux abords de **l'autoroute 30** dans la région de la Montérégie et dans deux pôles logistiques sur les territoires de la Municipalité **des Cèdres** et de la Ville de **Contrecoeur** et, d'autre part, de faciliter les **projets d'investissement** dans les **zones industrialo-portuaires de la région métropolitaine de Montréal.***

CE QU'EN PENSE MONTRÉAL INTERNATIONAL (1 DE 3)

- MI appui l'implantation de deux pôles logistiques et d'un corridor de développement économique aux abords de l'autoroute 30 ainsi que le développement des zones industrialo-portuaires de la région métropolitaine de Montréal.
- Ces initiatives participent, en soi, à l'attractivité de la région auprès des investisseurs étrangers.
- La région métropolitaine jouit d'une position géographique avantageuse sur le continent et d'un secteur de la logistique et du transport conséquent.
- L'importance et le potentiel du secteur de la logistique et du transport en font un des secteurs prioritaires d'attraction d'investissements de MI.
- L'accord économique commercial global Canada – Union européenne (AECG) qui entrera en vigueur dès septembre 2017, ouvre des perspectives très intéressantes pour des entreprises intéressées au marché américain.

CE QU'EN PENSE MONTRÉAL INTERNATIONAL (2 DE 3)

- Le guichet gouvernemental unique prévu dans le projet de loi ne devra pas dédoubler le travail déjà réalisé par Montréal International (MI) et Investissement Québec (IQ) au niveau de l'attraction et de l'accompagnement de projets d'investissements étrangers.
- Les gouvernements peuvent influencer les décisions de localisation en fonction de leur aptitude à présenter rapidement une offre globale simple et claire, de façon à ce que l'investisseur ait un minimum de démarches à mener et de délais à supporter.
- Certaines juridictions concurrentes sont reconnues pour leur capacité à se coordonner et à proposer rapidement à leurs clientèles prioritaires des offres d'accompagnement des plus attractives.
- Il s'avère déjà complexe de coordonner les actions de promotion et de prospection entre MI, IQ, les agences locales de développement et les grappes industrielles telles que Cargo M, la grappe métropolitaine de logistique et transport de Montréal.
- La mise en place d'un guichet gouvernemental unique pourrait venir complexifier davantage ce processus de coordination et affecter le niveau d'agilité du Québec et du Grand Montréal à attirer des projets stratégiques d'investissement dans les zones ciblées.

CE QU'EN PENSE MONTRÉAL INTERNATIONAL (3 DE 3)

- MI couvre déjà les zones géographiques ciblées dans le projet de loi.
- MI couvre déjà de façon prioritaire le secteur de la logistique et du transport.
- MI est reconnu à travers le monde comme une organisation performante et efficace, spécialisée depuis plus de vingt ans dans le domaine de l'attraction et de l'accompagnement de projets d'investissements étrangers.
- MI se positionne déjà en tant que « guichet unique » pour les entreprises étrangères souhaitant être accompagnées dans la réalisation de leur projet d'investissement au sein de la région métropolitaine de Montréal.

En conséquence :

- MI est ouvert à ce que le gouvernement du Québec lui confie le mandat spécial :
 - de faciliter l'implantation d'entreprises étrangères du secteur de la logistique aux abords de l'autoroute 30 et dans deux pôles logistiques sur les territoires de la Municipalité des Cèdres et de la Ville de Contrecoeur et, d'autre part;
 - de faciliter les projets d'investissement étranger dans les zones industrialo-portuaires de la région métropolitaine de Montréal.

MONTREAL INTERNATIONAL

